

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CCAS DE BARJOLS**

Numéro SIRET : **26830131400012**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BARJOLS/TAVERNES**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET CCAS**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXÉS		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.16	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.19	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.20	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.22	D2 - Arrêté et signatures	X	

Code INSEE 83012	CCAS DE BARJOLS BUDGET CCAS	BP 2018
---------------------	--------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,65%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	128,40%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,89%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CCAS DE BARJOLS - 83 - BUDGET CCAS	BP	2018
------------------------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	172 407,79	134 580,57

+ + +

<b>R</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
<b>P</b>			
<b>O</b>	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
<b>R</b>			37 827,22

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>
--	-------------------	-------------------

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 594,00	400,00

+ + +

<b>R</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
<b>P</b>			
<b>O</b>	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>R</b>			1 194,00

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>
---	-----------------	-----------------

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>174 001,79</b>	<b>174 001,79</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	59 701,00	0,00	43 623,00	43 623,00	43 623,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 793,00	0,00	102 846,00	102 846,00	102 846,00
65	Autres charges de gestion courante	24 109,00	0,00	21 100,00	21 100,00	21 100,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>194 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>167 569,00</b>	<b>167 569,00</b>	<b>167 569,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	3 065,15		2 338,79	2 338,79	2 338,79
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>200 168,15</b>	<b>0,00</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>200 168,15</b>	<b>0,00</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

172 407,79

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 300,00	0,00	18 138,00	18 138,00	18 138,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 581,00	0,00	2 750,00	2 750,00	2 750,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	98 200,00	0,00	93 758,00	93 758,00	93 758,00
75	Autres produits de gestion courante	21 047,00	0,00	19 332,60	19 332,60	19 332,60
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>150 128,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 978,60</b>	<b>133 978,60</b>	<b>133 978,60</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	260,00	0,00	601,97	601,97	601,97
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>150 388,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>150 388,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

37 827,22

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

172 407,79

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 194,00	0,00	1 194,00	1 194,00	1 194,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 194,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 194,00</b>	<b>1 194,00</b>	<b>1 194,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 594,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 594,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 594,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 194,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 594,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

<b>CCAS DE BARJOLS - 83 - BUDGET CCAS</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	43 623,00		43 623,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 846,00		102 846,00
65	Autres charges de gestion courante	21 100,00		21 100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 500,00	0,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	2 338,79		2 338,79
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>172 407,79</b>	<b>0,00</b>	<b>172 407,79</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

172 407,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	400,00	0,00	400,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 194,00	0,00	1 194,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 594,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 594,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 594,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 138,00		18 138,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 750,00		2 750,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	93 758,00		93 758,00
75	Autres produits de gestion courante	19 332,60	0,00	19 332,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	601,97	0,00	601,97
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>134 580,57</b>	<b>0,00</b>	<b>134 580,57</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>37 827,22</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>172 407,79</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	400,00	0,00	400,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 194,00</b>
--	-----------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 594,00</b>
---	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>59 701,00</b>	<b>43 623,00</b>	<b>43 623,00</b>
60611	Eau et assainissement	900,00	800,00	800,00
60612	Énergie - Électricité	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 690,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	450,00	500,00	500,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	11 984,00	6 400,00	6 400,00
61551	Matériel roulant	4 950,00	2 500,00	2 500,00
6161	Assurance multirisques	1 220,00	900,00	900,00
617	Etudes et recherches	5 040,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	110,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 020,00	933,00	933,00
6226	Honoraires	1 200,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 800,00	13 100,00	13 100,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	430,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	200,00	180,00	180,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	380,00	380,00
62878	A d'autres organismes	2 100,00	2 800,00	2 800,00
63512	Taxes foncières	2 107,00	2 230,00	2 230,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>110 793,00</b>	<b>102 846,00</b>	<b>102 846,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	61,00	55,00	55,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 102,00	1 020,00	1 020,00
64111	Rémunération principale	56 186,00	58 507,00	58 507,00
64131	Rémunérations	6 775,00	2 560,00	2 560,00
64168	Autres	15 612,00	12 786,00	12 786,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 077,00	7 293,00	7 293,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 530,00	13 523,00	13 523,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 455,00	767,00	767,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 814,00	3 135,00	3 135,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	583,00	524,00	524,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	2 098,00	2 176,00	2 176,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>24 109,00</b>	<b>21 100,00</b>	<b>21 100,00</b>
6561	Secours d'urgence	500,00	500,00	500,00
6562	Aides	22 609,00	16 600,00	16 600,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	400,00	500,00	500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	600,00	3 500,00	3 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>194 603,00</b>	<b>167 569,00</b>	<b>167 569,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>3 065,15</b>	<b>2 338,79</b>	<b>2 338,79</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>200 168,15</b>	<b>172 407,79</b>	<b>172 407,79</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			0,00	0,00
<b>043</b>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>			0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		200 168,15	172 407,79	172 407,79

	+
<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	0,00
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	172 407,79

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	1 300,00	18 138,00	18 138,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 300,00	18 138,00	18 138,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 581,00	2 750,00	2 750,00
7031	Concessions dans les cimetières	1 600,00	567,00	567,00
706	Prestations de services	1 851,00	0,00	0,00
70848	aux autres organismes	25 110,00	1 250,00	1 250,00
70878	par d'autres redevables	1 020,00	933,00	933,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	98 200,00	93 758,00	93 758,00
74718	Autres	12 000,00	3 750,00	3 750,00
7473	Départements	1 150,00	950,00	950,00
7474	Communes	76 900,00	81 908,00	81 908,00
7478	Autres organismes	2 150,00	2 150,00	2 150,00
748	Autres attributions et participations	6 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 047,00	19 332,60	19 332,60
752	Revenus des immeubles	18 201,00	16 766,60	16 766,60
758	Produits divers de gestion courante	2 846,00	2 566,00	2 566,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>150 128,00</b>	<b>133 978,60</b>	<b>133 978,60</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	260,00	601,97	601,97
7713	Libéralités reçues	260,00	601,97	601,97
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>150 388,00</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>150 388,00</b>	<b>134 580,57</b>	<b>134 580,57</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	37 827,22
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	172 407,79
---	------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 194,00	1 194,00	1 194,00
2188	Autres	1 194,00	1 194,00	1 194,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 194,00</b>	<b>1 194,00</b>	<b>1 194,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	400,00	400,00	400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	400,00	400,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>	<b>1 594,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 594,00</b>
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	400,00	400,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 194,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 594,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	1 194,00	0,00	1 194,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 1 194,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 194,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CCAS DE BARJOLS - 83 - BUDGET CCAS	BP 2018
------------------------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6573	3	SUBVENTION ANNUELLE	CROIX ROUGE FRANCAISE	Associations	500,00
6573	4	SUBVENTION ANNUELLE	PROVENCE VERTE SOLIDARITES (PROMO SOINS)	Associations	0,00
6574	2	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOC GARRIGUES	Associations	2 500,00
6574	5	SUBVENTION ANNUELLE	AUTISME SOLIDARITE	Associations	1 000,00
6574	1	SUBVENTION ANNUELLE	SECOURS CATHOLIQUE DU VAR	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	0	2	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif principal 2ième classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2	0	2	1	0	1
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+ff+g+h+i+j+k)</b>		4	0	4	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

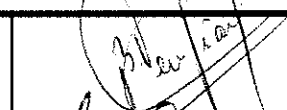
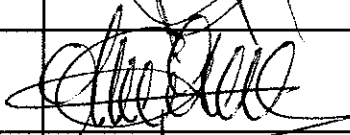
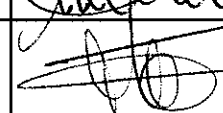
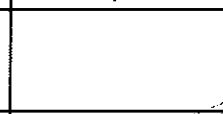
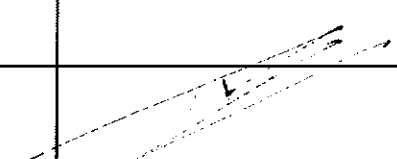


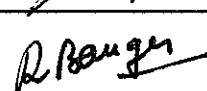



Présenté par le Benjamin DEMIRDJIAN, Président,  
A Barjols, le 27/03/2018  
Le Benjamin DEMIRDJIAN, Président,

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour : 10  
           Contre : 0  
           Abstention : 0

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.  
A Barjols, le 27/03/2018

Date de convocation : 22/3/2018

Les membres du Conseil d'administration,

DEMIRDJIAN Benjamin, Président	
GIRODENGO Edith, Membre	
AUTRAN Francine, Membre	
BARRA Lionel, Membre	
SAFARIAN Roger, Membre	
BAGNIS Monique, Membre	
ROIG Elise, Membre	
BAUGIER Renée, Membre	
FUSIL Emmanuelle, Membre	
BASCHIERI Michel, Membre	
HERNANDEZ Marie-Josée, Membre	

Certifié exécutoire par le Benjamin DEMIRDJIAN, Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 28/03/2018 et de la publication le 28/03/2018.

A Barjols, le 27/03/2018

<b>CCAS DE BARJOLS - 83 - BUDGET CCAS</b>		<b>BP</b>	<b>2018</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>	
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>D2</b>	